

Commune de BERGUES

Éléments d'application de la doctrine

- Zones sensibles au ruissellement
- Zone de pieds de coteaux (plaine < 2,5m NGF)
- Aléa hauteur d'eau en zone d'accumulation (cote de référence 1,5m NGF)

- faible 0 - 0,5m
- moyen 0,5 - 1m
- fort + de 1m

Référentiel

- Limite communale
- Bâtiments - Constructions (cadastre DGI 2011)
- Cours d'eau et plans d'eau
- Parcelles

0 0.5 1 km

